

Connaissance des Énergies

Une « économie de rationnement » pour limiter le réchauffement à 1,5°C ?

Mesures concrètes 1,5°C

Le cabinet d'études B&L Évolution présente « des mesures drastiques pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C par rapport au niveau préindustriel ». (©Pixabay)

Quelles seraient les mesures concrètes à mettre en place en France dans notre quotidien pour « s'aligner sur une trajectoire compatible avec les 1,5°C » ? Telle est l'interrogation d'une analyse publiée début février par le bureau d'études B&L Évolution⁽¹⁾, dont les conclusions font depuis l'objet de nombreuses réactions.

Une division par 3 de l'empreinte carbone des Français

Pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C d'ici à la fin du siècle⁽²⁾, « il faudrait modifier rapidement, radicalement et de manière inédite tous les aspects de la société », avertit le GIEC dans un rapport rendu public en octobre 2018. Cette cible des « 1,5°C » nécessiterait de réduire de 45% les émissions mondiales nettes de CO₂ d'origine anthropique (c'est-à-dire la différence entre le volume de CO₂ émis et capturé) à l'horizon 2030 par rapport au niveau de 2010, avant que ces émissions deviennent nulles « aux alentours de 2050 » (neutralité carbone).

Des transitions énergétiques « rapides et de grande envergure » peuvent être modélisées à partir du rapport du GIEC. Le cabinet B&L Évolution s'attelle pour sa part à « mettre du concret sur ce que signifie une trajectoire compatible avec les 1,5°C » (en l'absence de « rupture » dans l'évolution du mix énergétique) et évoque à cette fin de nombreuses mesures pouvant être mises en oeuvre en France. Ces dernières – impliquant pour certaines une modification radicale de nos comportements – sont « évidemment contestables prises une-par-une », concède le cabinet d'études. Elles visent toutefois précisément à « aider à comprendre l'ampleur des efforts à réaliser ».

Il est rappelé au début de l'analyse de B&L Évolution que les émissions françaises de gaz à effet de serre s'élèvent actuellement à près de 6,6 tonnes de CO₂ équivalent (t/CO₂é) par an par personne. En incluant les émissions liées à la fabrication de biens importés, l'empreinte carbone de chaque Français s'élève en moyenne à 10,5 t/CO₂é par an. Dans le cadre d'un scénario compatible avec les « 1,5°C avec faible dépassement » (et sans mesures significatives limitant la croissance démographique), l'empreinte carbone devrait être réduite à 3,7 t/CO₂é par Français par an à l'horizon 2030 selon les estimations de B&L Évolution, soit près du tiers du niveau actuel⁽³⁾.

Dans les logements, un « couvre-feu thermique » à partir de 2025

Parmi les différentes mesures drastiques mentionnées par B&L Évolution pour tendre vers l'objectif 1,5°C, figure notamment l'« interdiction de construction de nouvelles maisons individuelles, sauf habitats légers ». Les constructions neuves se concentreraient ainsi sur l'habitat collectif (avec une surface par habitant limitée à 30 m²). La température moyenne dans les logements serait immédiatement réduite de 2°C et un « couvre-feu thermique » (coupure de tous les « chauffages carbonés » entre 22 h et 6 h) serait mis en place à partir de 2025⁽⁴⁾.

Pour réduire les usages dits « spécifiques » de l'électricité⁽⁵⁾, l'instauration d'une taxation progressive est mentionnée par B&L Évolution. Celle-ci garantirait « à tous l'accès au premier kWh » et découragerait les consommations supérieures à 3-4 kWh d'électricité par jour par habitant. Concrètement, cela impliquerait parfois des arbitrages entre différents usages pour les particuliers selon le cabinet d'études, par exemple « plus de télévision ou plus de machines à laver ».

Dans les transports, l'interdiction de tout vol hors d'Europe « non justifié » dès 2020

Le scénario imaginé par B&L Évolution implique entre autres, dans les transports, de mettre en service 50% de trains supplémentaires d'ici à 2030 – « essentiellement sur de la desserte locale » - pour réduire le recours aux véhicules particuliers. Pour les automobilistes français, la vitesse sur autoroute serait limitée à 110 km/h et la circulation des véhicules thermiques en centre urbain serait interdite à partir de 2024.

Les transports intérieurs en avion seraient par ailleurs supprimés à partir de 2022 sur les lignes « disposant d'une alternative par la route ou le fer en moins de 4h ». À l'étranger, tout vol hors d'Europe « non justifié » serait interdit à partir de 2020. Les critères de « justification » restent flous, cette mesure devant toucher « en premier lieu le tourisme à utilité limitée ». Une loterie nationale pourrait également être instaurée, avec la distribution de 500 000 vols par an⁽⁶⁾.

Des quotas sur les importations de fruits exotiques

Dans le domaine agricole et alimentaire, la consommation de viande des Français devrait être diminuée de 10% par an à partir de 2020 pour atteindre 25 kg par an et par personne en 2030 (contre environ 90 kg actuellement). Les circuits courts seraient privilégiés, les permis de construire rendraient obligatoire la mise en place de « parcelles potagères plutôt que de places de parking » et des quotas seraient instaurés sur les importations de produits importés (« en particulier café, chocolat, fruits exotiques »).

Parmi les autres mesures mentionnées par B&L Évolution, citons entre autres la construction d'un unique réseau 5 G (au lieu d'infrastructures redondantes construites par les différents opérateurs), la division par 3 des flux vidéo sur Internet d'ici à 2030 ou encore la limitation à 1 kg de vêtements neufs mis sur le marché par an et par personne à partir de 2022 (un Français consomme actuellement 10 kg de vêtements neufs par an en moyenne⁽⁷⁾).

La mise en oeuvre de ces différentes mesures semble « en tant que telle très improbable », constate B&L Évolution en l'absence d'un « portage adéquat » des pouvoirs publics. Pour tendre vers les 1,5°C, le mouvement ne devrait en outre pas se limiter à la France, qui compte pour moins de 2% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Avec ces mesures extrêmes, le cabinet d'études entend toutefois témoigner du monde qu'il juge compatible avec l'objectif « 1,5°C » : « une véritable économie de guerre [...] une économie de rationnement, d'efforts intenses qui

nous sort de notre monde de confort »⁽⁸⁾. Avec l'espoir à plus long terme de « conserver des modes de vie décents [...] car chaque dixième de degré supplémentaire compte ».

dernière modification le 20 février 2019

Sources / Notes

1. *Comment s'aligner sur une trajectoire compatible avec les 1,5°C ?*, B&L Évolution.
2. Par rapport aux températures de l'ère préindustrielle.
3. La trajectoire « 1,5°C » envisagée par B&L Évolution envisage de réduire de 63% les émissions françaises de gaz à effet de serre entre 2017 et 2030. Pour chaque secteur, le cabinet d'études a intégré dans son scénario « un doublement de l'effort » par rapport aux objectifs de la stratégie nationale bas carbone. Dans la trajectoire présentée, une réduction de 76% des émissions de gaz à effet de serre est notamment attendue dans les transports entre 2017 et 2030.
4. « *Pour atteindre une température moyenne de 17°C dans les logements* ».
5. Usages qui ne peuvent être satisfaits que par ce vecteur d'énergie : éclairage, fonctionnement des appareils électroménagers et informatiques, etc.
6. Chaque Français étant ainsi mis « *sur un pied d'égalité* » selon B&L Évolution.
7. Soit environ 40 pièces par personne et par an « *et presque autant de seconde main* ».
8. Au regard des réactions parfois virulentes à la publication de cette étude, le passage à l'action semble encore plus qu'incertain comme en a témoigné le média Novethic.